

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs des formations non diplômantes de MEDIAL pour l'année 2024/2025 sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 3 juin 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

10 JUIN 2024

TARIFICATION DES FORMATIONS NON DIPLOMANTES DE MEDIAL (CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DES BIBLIOTHÈQUES POUR LE GRAND EST)
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025
Tous publics

Les apprenants doivent s'acquitter des frais de formation dont le montant est fixé annuellement par l'Université de Lorraine (ci-dessous), sauf dispositions conventionnelles particulières (partenariats).
Si le tarif 2 n'est pas proposé, le tarif complet (tarif 1) s'applique. De la même manière, si le tarif 3 n'est pas proposé, le tarif 2 s'applique ou à défaut d'un tarif 2, le tarif complet (tarif 1) s'applique.

FRAIS DE FORMATION							
Composante / Service	Formation (Intitulé précis)	TARIF 1 Tarif complet 2024-2025	TARIF 2 Tarif pour public sans financement 2024-2025	TARIF3 Tarif pour public spécifique* 2024-2025	Total des heures de formation 2024-2025	Coût horaire (par défaut : tarif / nombre d'heures total) 2024-2025	Observations 2024-2025
MEDIAL	Journée de formation continue	150 € / jour, soit 75 € la demi-journée	150 € / jour, soit 75 € la demi-journée		6h / jour	25,00 €	
MEDIAL	Préparation des concours à distance	660,00 €	400,00 €		82	8,05 €	Tarification nationale (réseau CRFCB)
MEDIAL	Préparation des concours à distance - inscription supplémentaire	200,00 €	200,00 €		82	2,44 €	Tarification nationale (réseau CRFCB)
MEDIAL	Module de préparation à distance des concours A réservé aux inscrits au DU "Préparation aux métiers et concours des bibliothèques"	140,00 €	140,00 €		28	5,00 €	Proposé lorsque le module n'est pas ouvert sur site en raison d'un nombre trop faible de demandes
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours A	335,00 €	335,00 €		67	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours B+	215,00 €	215,00 €		43	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours B	205,00 €	205,00 €		41	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves écrites des concours C	155,00 €	155,00 €		31	5,00 €	
MEDIAL	Environnement institutionnel et juridique des métiers des bibliothèques	140,00 €	140,00 €		28	5,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves orales des concours	75 € / entraînement	75 € / entraînement		3h / entraînement	25,00 €	
MEDIAL	Entraînement aux épreuves de langue des concours	75 € / entraînement	75 € / entraînement		3h / entraînement	25,00 €	
MEDIAL	Ateliers de culture générale	75,00 €	75,00 €		15	5,00 €	

*public spécifique : à préciser dans la colonne "Observations" (exemple : étudiants déjà inscrits dans un autre diplôme de l'UL)